



LIVRET 3 LA GESTION DU PATRIMOINE VÉGÉTAL EN VILLE

Fiche 3.4 La fréquence des interventions d'entretien

De quoi s'agit-il ?



intervention d'élagage au Moule

Bien gérer les espaces de Nature en Ville, c'est notamment bien les entretenir. Pour cela, il faut du personnel qualifié, du matériel adapté, mais aussi un planning d'interventions cohérent et régulier. C'est ce que permet la réalisation d'un plan de gestion des espaces verts urbains.

Pour autant, il est bien sûr possible d'entretenir les plantations avec la bonne fréquence avant (ou sans) la mise en place d'un plan de gestion. En la matière, « l'expérience est mère de sagesse » le plus souvent. On peut néanmoins chercher à optimiser le planning des interventions pour une qualité optimale de la végétation urbaine, pierre angulaire de la Nature en Ville.

Pourquoi le faire ?



Les interventions d'entretien doivent être réalisées régulièrement pour garantir une qualité esthétique et agronomique optimale des plantations, et donc leur longévité. Des interventions trop espacées dans le temps ou réalisées selon des fréquences trop aléatoires donnent lieu à des actions plus lourdes (rabattage, élagage sévère, etc.) qui ont des impacts réels sur la végétation : suppression d'une part importante voire de l'intégralité de la surface foliaire, stress et fatigue de la plante pouvant entraîner des maladies ou un dépérissement, etc.

Au contraire, un entretien régulier permet d'éliminer rapidement les bois morts et les branches fragiles pouvant casser et entraîner des dégâts pour lesquels la responsabilité du maire peut être engagée en cas de plainte.



Comment le faire ?

La fréquence des interventions d'entretien peut être variable en fonction de la nature des sites plantés et des enjeux de qualité attendue. On parle alors de gestion différenciée des espaces verts urbains (v. fiche 3.6). Elle peut être modulée aussi par la mise en place de procédés spécifiques lors des travaux d'aménagement, tels que des paillages par exemple (v. fiche 3.2).

De façon générale, on peut prévoir pour les arbres mûres :

- ▶ une taille d'entretien annuelle ;
- ▶ un contrôle sanitaire systématique à l'occasion des interventions de taille d'entretien ;
- ▶ une surveillance régulière de l'état du tuteurage et du paillage (si existants).

Pour des arbres plus jeunes, il faut programmer en plus :

- ▶ un arrosage quotidien pendant 2 semaines après la plantation, puis hebdomadaire pendant 2 mois (2 fois par semaine en période de carême) ;
- ▶ un apport d'engrais bimestriel pendant 1 an ;
- ▶ la suppression du tuteurage dès que l'arbre est stable et équilibré ;
- ▶ une taille de formation annuelle pendant 3 ans ;
- ▶ un contrôle sanitaire semestriel.

On peut rappeler ici qu'un arbre ne pousse pas par sa base mais au niveau de sa cime. Ainsi, les branches basses qui sont conservées lors de la taille resteront toujours à la même hauteur, même si l'arbre grandit. Il faut donc opérer une taille des branches basses au fur et à mesure de la croissance de l'arbre, jusqu'à atteindre le port désiré. En général, on cherche à avoir les premières branches situées entre 1,80 m et 2 m de hauteur afin qu'elles ne gênent pas les circulations automobiles et piétonnes.

En ce qui concerne les arbustes, isolés, en massifs ou en haies, il faut prévoir une taille d'entretien annuelle, plus ou moins importante selon les espèces, et un contrôle sanitaire semestriel.

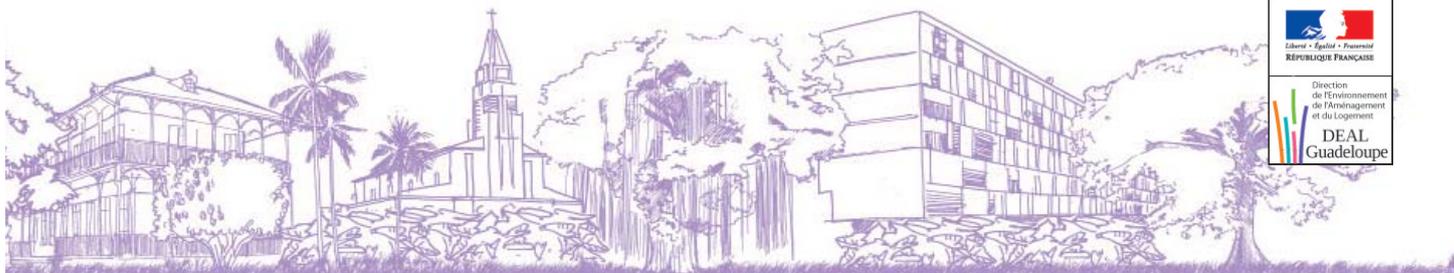
Les pelouses quant à elles nécessitent une tonte bimensuelle ainsi qu'une scarification et un apport d'engrais annuels. L'arrosage s'effectue selon les besoins et en fonction des enjeux qualitatifs de l'espace. La plupart du temps, il n'est pas nécessaire, les gazons reverdissant très vite après une période de sécheresse.

La question du matériel utilisé est presque aussi primordiale que la fréquence des interventions. Sauf cas exceptionnel, il est ainsi préférable de tondre une pelouse plutôt que de la débroussailler. L'homogénéité de la hauteur de coupe, dans l'espace et dans le temps, est en effet favorable à la densité du gazon. Avec une tondeuse, il n'y a pas de risque non plus de décaper le collet du gazon en coupant trop près du sol. La débroussaillante est à réserver pour l'entretien de prairies hautes, de terrains vagues, de zones difficiles d'accès ou de terrains irréguliers, autant de situations qui sont plutôt rares en site urbain. On peut cependant l'utiliser pour la finition de tonte, au niveau des bordures de surfaces minérales par exemple.

Les interventions de taille doivent être réalisées avec un sécateur, des cisailles, une scie ou une tronçonneuse. Le coutelas n'est pas l'outil adapté : son utilisation est moins précise et risque de déchirer le bois au lieu de faire une coupure nette, augmentant alors le risque de pourriture ou d'infection par des parasites. Le coutelas est à réserver au défrichage de taillis denses et à l'abattage de ligneux indésirables.



rouleau scarificateur pour pelouses



Quels exemples ?



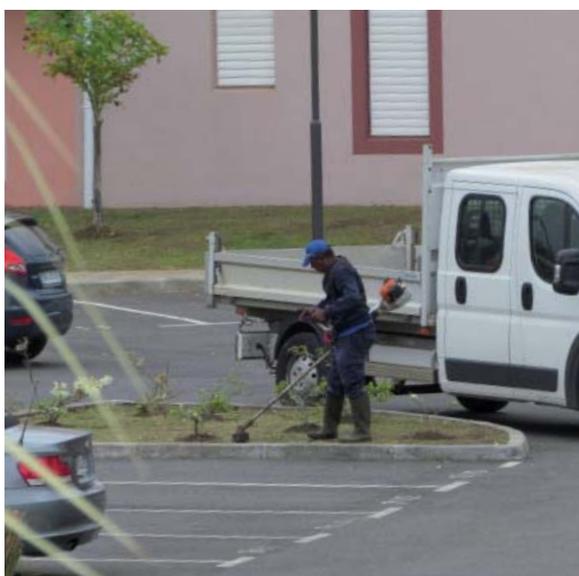
Parc du Calvaire (Gosier), entretenu régulièrement



boulevard maritime de Baillif



sur les grandes surfaces engazonnées, la tondeuse est à privilégier



débroussailluse pour les petits espaces et les bordures



utilisation d'un souffleur en finition qui peut être avantageusement remplacé par un passage de balai de cantonnier (moins bruyant)

Fiche 3.4



Direction
de l'Environnement
et du Logement
DEAL
Guadeloupe



parc sur berges de la zone d'activités de Collin lors de sa livraison : seul un entretien régulier peut permettre ensuite le maintien de la qualité des espaces et la bonne santé des plantations pour une biodiversité optimale du site



parc urbain du bourg du Lamentin, régulièrement entretenu

➡ Pour en savoir plus...

À lire aussi
en complément :

- Fiche 1.1,
- Fiche 1.4,
- Fiche 1.7,
- Fiche 3.2,
- Fiche 3.3,
- Fiche 3.6,
- Fiche 4.6
- Fiche 4.7

Références

Planification de l'entretien :

- ▶ Plante & Cité : Micand, A. (2011). *Référentiel de gestion écologique des espaces verts* (p.9-13, 29-38, 56)

Attente sociale des habitants :

- ▶ Val'Hor (2012). *Espaces verts : des enjeux de plus en plus importants pour la ville de demain*, article paru dans *En quête de Vert* n°37, mai 2012 (3 p.)
- ▶ Dans le cadre de l'étude de redynamisation des bourgs de Marie-Galante pilotée par le CAUE, un inventaire partiel de l'inventaire arboré des centres-villes de Saint-Louis et Capesterre de Marie-Galante a été réalisé, mais sans localisation géographique précise ni expertise quantitative.

